



Prise en charge de prise tv pour un appartement

Par **rogeradeline**, le **14/02/2011** à **23:04**

Bonjour,

J ai actuellement une seule prise TV dans mon appartement qui comporte 4 pièces.

J'aimerais savoir si l installation d'une deuxième prise dans une autre pièce serait a la charge du propriétaire ou du locataire?

Est il obligatoire d avoir 2 prise TV dans un meme logement?

Par **chaber**, le **15/02/2011** à **07:16**

Bonjour

L'appartement comporte une prise d'antenne. vous ne pouvez exiger du propriétaire d'en installer une seconde pour votre confort.

Par **mimi493**, le **15/02/2011** à **14:30**

il n'est même pas obligatoire d'en avoir une seule.

Il vous reste à l'installer vous-même (en faisant propre)